



Reconnaissance de dettes et abus de confiance

Par **charignon**, le **08/07/2010** à **14:37**

Bonjour,

J'ai en ma possession une reconnaissance de dette depuis le 10/4/09 de 4000 € que j'ai prêté à une personne par le biais d'un prêt finaref ; La personne s'engageait à me rembourser dans les 3 mois étant donné la gratuité durant cette période. Aujourd'hui, après m'avoir fait croire à plusieurs reprises qu'elle allait me rembourser, je n'ai toujours rien reçu de sa part, si ce n'est que j'ai déjà environ 1000 € d'intérêts pour ce prêt. Je lui ai adressé une mise en demeure le 6 mai 2010.

Aujourd'hui je veux récupérer tout mon argent (prêt + intérêts)

Je voudrais connaître précisément toutes les démarches juridiques à suivre ainsi que mes chances de récupérer cet argent.

D'autre part, est-il possible que je puisse engager une procédure en toute confidentialité par rapport à ma famille (époux & enfants).

J'ai en ma possession plusieurs messages vocaux et mails de cette personne qui m'assure me rembourser.